

Portes Infos

N° 38 - Octobre 2012



SOMMAIRE

| | |
|--|-------|
| ÉDITO | 3 |
| ACTUALITÉS | |
| ■ Voyage de découverte au pays de notre patrimoine | 4 |
| ■ Maurice Gorce fait chevalier de l'ordre national du mérite | 5 |
| ■ Prévention des risques technologiques. Élaboration du PPRT | 6 |
| SÉBASTIEN PIOT | 7 |
| DÉVELOPPEMENT DURABLE - PCET | 8 |
| CONSEIL MUNICIPAL | 9 |
| DANS LA VILLE | |
| ■ Vide-grenier du quartier Ouest | 10 |
| ■ Le soldat Lascombe Pierre Augustin | 10 |
| ■ La goutte d'eau de Michel Aubert | 10 |
| ■ Association des commerçants du centre commercial "Les Arcades" | 11 |
| ■ Incinération des déchets | 11 |
| ■ "Le Nouvel" hôtel-restaurant au charme provençal | 11 |
| SPORT | |
| ■ Challenge Alain Hartz | 12 |
| ■ Danse de Laeti | 12 |
| ASSOCIATIONS | |
| ■ 8 ^{ème} salon des vins par le Comité des fêtes | 13 |
| ■ Poisson passion - APRON | 13 |
| ■ "L'Entame portoise", le "petit" est allé au "bout" | 13 |
| CULTURE | |
| ■ Une voiture rentre en gare au Train-Théâtre | 14 |
| ■ Anniversaire du Train-Théâtre | 15 |
| ■ La Cie Transe Express fête ses 30 ans d'imaginaire urbain | 16-17 |
| ■ Contes et légendes d'Afrique | 17 |
| LIBRE OPINION | 18 |
| NOTA BENE | 19 |

Photo de couverture de Jean-Pierre Thouvenin: "Une voiture rentre en gare au Train-Théâtre" p 14

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9h à 11h.
À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

| | |
|----------------------|----------------|
| Accueil | 04 75 57 95 00 |
| Télécopie (ou fax) | 04 75 57 95 12 |
| Etat-civil | 04 75 57 95 02 |
| Fax état-civil | 04 75 57 95 08 |
| Services techniques | 04 75 57 95 20 |
| Fax Serv. techniques | 04 75 57 95 36 |
| Ateliers municipaux | 04 75 57 75 70 |
| Service de l'eau | 04 75 57 95 26 |
| Cabinet du maire | 04 75 57 95 15 |
| Police municipale | 04 75 57 95 17 |

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13h30 à 16h30.
 Mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite enfance : de 7h30 à 18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel).
 Tél. : 04 75 57 78 50.

Relais assistantes maternelles

Accueil sur rendez-vous et permanence : du lundi au jeudi de 11h à 12h30, le mardi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30. Animation : du lundi au jeudi de 8h45 à 9h45 et de 10h à 11h sur inscription préalable. Tél. : 04 75 57 78 59.

MÉDIATHÈQUE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h30, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 12h. Tél. : 04 75 57 40 65

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars 1962 : lundi et mercredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 14h à 18h, samedi de 8h30 à 18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14h à 17h30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PHARMACIES DE GARDE

OCTOBRE

Samedi 20, lundi 22 : Gauthier
 Samedi 26, lundi 28 : Chœur

NOVEMBRE

Samedi 3, lundi 5 : Les Cèdres
 Samedi 10, lundi 12 : Gauthier
 Samedi 17, lundi 19 : Chœur
 Samedi 24, lundi 26 : Les Cèdres

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain - 04 75 57 83 83
Permanences premier accueil. Le mardi de 14h à 17h (sur rdv). Le jeudi de 9h à 12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons. Le mardi après-midi (sur rdv). Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14h30 à 16h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification. Permanences : mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain
Portes de l'emploi. Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Mission locale jeune. Lundi et jeudi de 14h à 17h (sur rdv) - 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80

Secours catholique. Jeudi de 14h à 17h. 04 75 57 03 50

Ligue contre le cancer. Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14h à 16h
 04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48

Femmes solidaires. Le 2^e mardi du mois de 14h à 16h - 04 75 57 02 41

REMAID (aide aux victimes). Le jeudi matin (sur rdv) 04 75 55 39 34

Éducateurs de la Sauvegarde. Le mercredi de 10h à 12h - 04 75 57 33 72 (répondeur).

AIRE. Le mercredi de 14h à 16h
 04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1^{er} lundi du mois de 17h30 à 19h

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi et jeudi de 14h à 18h30, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 18h30, samedi (sauf vacances scolaires) de 9h à 11h45. Tél. : 04 75 57 00 96.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre TRAPIER, maire.
 (sur rdv) au 04 75 57 95 15, le samedi de 7h à 11h30
Raymond RINALDI, 1^{er} adjoint.
 (Environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17h à 18h30
Marjolaine BORDE, 2^e adjoint.
 (Art, culture, animation, jeunesse), (sur rdv) au : 04 75 57 95 15
Claude CAMPAGNE, 3^e adjoint.
 (Sport, vie associative), le jeudi de 18h à 19h30

Jocelyne COURIOL, 4^e adjoint.
 (Logement, personnes âgées, CCAS), (sur rdv) le mercredi de 16h à 18h au 04 75 57 95 15
Jean-Michel BOCHATON, 5^e adjoint.
 (Emploi, économie, insertion, intercommunalité), (sur rdv) au 04 75 57 95 38

Martine GUILLERMIN, 6^e adjoint.
 (État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), le mercredi de 15h à 17h
Gérard LAURENT-BOURGE, 7^e adjoint.
 (Finances, personnel communal), (sur rdv) au 04 75 57 95 15
Sandrine AUGIER-COLOMB, 8^e adjoint.
 (Petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard MERLAND, conseiller municipal délégué.
 (Enseignement), le mardi de 16h30 à 18h30, (sur rdv) au 04 75 57 95 15
Gérard SAGNARD, conseiller municipal délégué.
 (Travaux et marchés publics)

GRUPE DE L'OPPOSITION

Permanence le premier mercredi du mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, vice-présidente du conseil général de la Drôme tiendra sa permanence en mairie de 9h à 10h le jeudi 6 décembre.

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication : Pierre Trapier
 Directeur de la communication : Cyrille Bernardin
 Rédacteur et photographe : Yann Etienne
 Infographiste : Agnès Molières
 Imprimerie : Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58
 Distribution : Distribal, tél. : 04 75 41 37 34

Ne laissons pas la Commission européenne de Bruxelles décider de notre avenir.

Le Président de la République s'était engagé à renégocier le traité européen signé en décembre 2011 par N. Sarkozy et A. Merkel. Il n'en a rien été. C'est mot pour mot que les députés l'ont adopté.

Comme beaucoup de citoyens et d'élus l'avaient souhaité, et votre maire fait partie de ceux-là, l'organisation d'un référendum aurait été indispensable. Il n'a pas eu lieu. Le peuple aura donc été tenu à l'écart d'un débat crucial qui concerne l'égalité et la justice, le choix des politiques économiques et sociales, le rejet de l'austérité comme moyen de sortir de la crise.

La ratification de ce traité par le Parlement va peser lourd dans la vie des gens et des collectivités locales. En effet, ce "pacte budgétaire européen" durcit les traités de Maastricht et de Lisbonne en accentuant leur nocivité au plan économique, politique et social. Qui peut dire le contraire ?

Sa ratification a ouvert la voie à l'adoption de la "règle d'or budgétaire" qui n'est autre que l'inscription dans nos institutions de la soumission de l'économie française aux décisions européennes et aux marchés financiers. Ce traité met à mal la démocratie parlementaire et la souveraineté populaire, en conférant de nouveaux pouvoirs à la Commission de Bruxelles concernant les budgets et les choix économiques des Etats. Véritable "camisole de force", il aura des conséquences dramatiques sur la vie quotidienne des gens.

Toutes les administrations publiques sont concernées : l'Etat, les services publics, les collectivités locales et notamment les communes, véritables creusets de la démocratie locale où s'expriment les besoins. Alors qu'il y a un énorme besoin de protection sociale (retraite, santé...), d'emplois et de services publics (transports collectifs, recherche, protection de l'environnement...) ce traité va se traduire par moins de services à la population. En réalité, seul est épargné le monde de la finance : les banques et les marchés financiers.

L'adoption d'un tel carcan libéral par le Parlement n'est donc pas une bonne nouvelle. Il préfigure l'inscription de l'action gouvernementale dans une logique "austéraitre", avec les collectivités en première ligne.



Et, je dois vous le dire, le traité d'austérité budgétaire ne sortira pas l'Europe de la crise. Une refondation européenne est à inventer, à construire. Cela ne peut se faire que par un projet démocratique, afin de progresser vers une Europe sociale, humaniste, de partage.

Vite, il faut mettre la finance au pas pour placer la démocratie au cœur de l'Europe. Pour la jeunesse et les générations futures, nous ne pouvons ni désertier, ni abdiquer face à un tel système, désormais à mille lieues des intentions et des idées souvent généreuses des initiateurs du projet européen.

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Voyages de découverte au pays de notre patrimoine...

... à l'exploration des trésors de la commune

Les journées du patrimoine sont l'occasion de partir à la découverte des trésors méconnus, de partir à la recherche de l'histoire de notre ville. Voilà maintenant 3 ans que les portoïses sont invités à parfaire leurs connaissances.



La notion de patrimoine est très vaste. Elle concerne les vieilles pierres, le patrimoine industriel comme l'art vivant. Les citoyens ne s'y sont pas trompés, curieux et avides de connaissances. On en veut pour preuve le public portoïse comme les personnes extérieures venus en nombre sur notre ville, pour ce week-end placé sous le signe de la découverte des trésors cachés, thème retenu pour ces 29^{èmes} journées européennes du patrimoine.

Samedi 15, l'écurie Mistral a investi la place de la République pour présenter au public des voitures anciennes. Un temps fort qui a connu un franc succès. De nombreux véhicules étaient exposés dont des modèles mythiques, comme des Rolls, Desoto, 404, Triumph sans oublier bien sûr, les belles américaines. Au total, plus de 40 véhicules datant des années 20 pour les



plus anciennes, aux années 60 pour les plus jeunes. Plus de 200 personnes se sont déplacées pour admirer les carrosseries, les aînés se souvenant d'avoir voyagé dans ces belles mécaniques ou ayant rêvé en posséder une. Quant aux jeunes, ils sont restés bouche bée devant les chromes et les courbes de ces oeuvres d'art sur roues.

Le Train-Théâtre avait également décidé, pour la première fois, d'ouvrir ses portes aux visiteurs. C'est par petits groupes que les passagers du Train-Théâtre sont partis à la découverte des coulisses. Les voyageurs du jour ont été fascinés par l'envers du décor. La visite guidée leur a permis de cheminer dans les loges au cœur de la régie son et lumière, et tout ceci accompagné des explications du personnel du train. Fascinant de découvrir ce qui est d'habitude caché... il y a donc une vie derrière le rideau rouge !

L'association Mémoire vivante avait également investi le hall pour une exposition photos retraçant le passé ferroviaire de la ville. L'association prépare d'ailleurs un ouvrage sur ce thème et recherche des témoignages ou des photos. Cette expo était en lien avec la voiture SNCF installée sur le parvis du train, voiture qui était également ouverte à la visite. Luc Sotiras, directeur du Train-Théâtre, s'est dit très heureux du succès de cette initiative : « nous avons connu une grande affluence lors des visites du Train-Théâtre, ce qui prouve que le public a une véritable appétence pour les lieux culturels ».

La salle des mariages de la mairie a égale-

ment ouvert ses portes pour la visite de la mosaïque gallo-romaine qui trône fièrement sur un de ses murs. Cette œuvre d'art, découverte sur nos terres en 1950, est mise à disposition par le musée de Valence. Un guide-conférencier du service d'art et d'histoire de Valence Agglo a retracé à partir de cette mosaïque le passé gallo-romain de la région.

Les amoureux des promenades se sont donnés rendez-vous dans le quartier de Bressac pour un circuit commenté. Du haut des terrasses qui dominent Portes, ils ont pu admirer la vallée du Rhône et les monts d'Ardèche,



empruntant ainsi les chemins de l'histoire rurale de la commune. Cette ballade sur les toits de notre commune les a transportés sur les vestiges du château de Bressac (et oui, un château à Portes !). On ignore l'origine certaine du château, mais son architecture est de style Louis XV. Le château tire son nom de l'ancienne terre de Bressac sur laquelle il a été bâti postérieurement. Dans le milieu du XIX^e siècle, Antoine-Marie de Rostaing propriétaire du château, avait enrichi celui-ci d'une grande collection d'art de toutes les périodes, depuis la poterie étrusque jusqu'aux moulures élégantes de la Renaissance. Cette collection d'art qui comportait également des peintures était une des plus importantes de la région.

Yann Etienne

Maurice Gorce fait chevalier de l'ordre national du mérite.

Un engagement au service de l'humain

Nous sommes en 1994, Maurice Gorce et Pierre Zebaze décident de créer "Les Portes de l'emploi". Le but de l'association est d'aider les chômeurs dans leurs recherches d'emploi. 18 ans après, l'association est toujours présente sur le terrain tout comme son président M. Gorce qui vient de recevoir la médaille de chevalier de l'ordre national du mérite le 21 septembre dernier, lors d'une cérémonie en mairie. Elle récompense son action menée pendant toutes ces années au service des demandeurs d'emploi.

La salle des mariages était pleine de monde : amis, famille, élus, chômeurs et anciens chômeurs autour de Maurice Gorce. Et c'est accompagné par des rythmes de Djembé que le récipiendaire a fait son entrée dans la salle sous un tonnerre d'applaudissements. De nombreux intervenants prendront le micro pour rendre hommage à cet homme de courage et de combat contre la précarité : « *Je te remercie au nom des bénévoles des portes de l'emploi, pour ton engagement, tu nous as donné l'espoir et tu es toujours resté fidèle à tes idées* » déclara Madame Martin représentante des bénévoles de l'association. « *Je tiens à saluer le sérieux de cette association et la qualité du service apporté*



aux bénéficiaires, merci pour ton dynamisme et ton implication dans l'antenne d'Etoile-sur-Rhône » dira Jean-Pierre Debayle, 1^{er} adjoint de la ville d'Etoile. « *Vous avez su écouter et accueillir les personnes en rupture pour les aider à remettre le pied à l'étrier, au nom du conseil général, je vous remercie* », signifiera Marie-Josée Faure, vice-présidente du Conseil général de la Drôme. « *C'est un honneur que j'ai aujourd'hui de partager avec vous ce moment de distinction, et c'est une marque de reconnaissance de la société à l'égard de tes engagements, de tes convictions aussi. Oui, agir au service des autres, faire de l'humain une priorité, c'est une grande qualité. Une qualité appréciée unanimement. Sache Maurice, que les portoises et les portoises t'en sont très reconnaissants. Et je sais qu'il n'est pas un jour sans que tu te mobilises pour des femmes, des hommes, des jeunes, pour répondre à leurs préoccupations et pour amoindrir leurs difficultés* », déclara Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence lors de son discours.

« "Les portes de l'emploi" est un lieu où règne la chaleur humaine dont ont besoin les demandeurs d'emplois. » Pierre Trapier

C'est Alain Euksuzian, ayant reçu lui-même cette distinction, qui remet la médaille à Maurice Gorce après avoir retracé son parcours et son engagement syndicaliste et associatif. Et il en a fait des choses Monsieur Gorce : trésorier d'un Comité d'Entreprise, délégué du personnel, juge au tribunal des affaires sociales pour la MSA (Mutualité sociale agricole), bénévole à la banque alimentaire sans oublier son engagement militant au sein de l'action catholique ouvrière. Lors de sa prise de parole, Maurice Gorce dédia cette médaille à toutes celles et tous ceux qui l'ont entouré, « *Cet honneur revient aux bénévoles, aux chômeurs, vous m'avez tous beaucoup apporté. Je trouve inadmissible que l'on montre du doigt les chômeurs en les considérant comme des*



« *Le droit au travail est un droit universel, il ne faut laisser personne sur le bord de la route* »
Maurice Gorce

profiteurs. Je tiens également à remercier les élus des villes de Portes, Etoile et Beauvallon pour leur implication et leurs aides. Un merci aussi aux chefs d'entreprises qui ont fait confiance aux Portes de l'emploi ». Comme de coutume, la réception s'est terminée autour du verre de l'amitié et de la solidarité.

Yann Etienne

"Les Portes de l'emploi" met à la disposition des chômeurs : téléphone, fax, recherches d'offres, création de CV et aides diverses. Son premier rôle est un travail d'écoute, de disponibilité, de présence.

Contacts "Les Portes de l'emploi" :

Rue Francis Jourdain,
26800 Portes-lès-Valence.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

Mail : contact@lesportesdelemploi.fr

Site internet :

www.lesportesdelemploi.fr

Téléphone : 09 62 21 89 04 ou 06 79 47 62 37.

Fax : 04 75 57 01 18.

Prévention des risques technologiques

Élaboration du PPRT



Mercredi 26 septembre, une réunion publique d'information avait lieu dans le cadre de l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). La procédure PPRT a pour objet de limiter les conséquences d'un accident susceptible de survenir dans les installations du dépôt pétrolier de Portes-lès-Valence (DPPV).

Pierre Trapier et Raymond Rinaldi ont accueilli la population et les divers intervenants en qualifiant cette rencontre de démarche citoyenne : « la mobilisation entre les différents acteurs et partenaires est indispensable car une réponse efficace en cas d'accident majeur repose sur la connaissance des risques ». En début de réunion, M. Armon-Incana a présenté le dépôt pétrolier et ses activités, ainsi que le projet d'extension et de réorganisation du site. Une présentation générale des cartes des aléas

par la DREAL Rhône-Alpes et la DTT (effets thermiques, effets de surpression, tous types d'effets) a permis au public de prendre connaissance des enjeux du PPRT autour du dépôt exploité par la société DPPV.

Le PPRT a pour objectif d'élaborer et mettre en œuvre un plan de présentation des risques technologiques qui a pour objet de limiter les effets des accidents susceptibles de survenir dans les installations exploitées, pouvant entraîner des effets sur la salubrité, la santé et la sécurité publique. Rappelons que le dépôt pétrolier est classé SEVESO.

Le risque technologique est lié à trois composantes :

- l'intensité des phénomènes dangereux,
- la probabilité que ces phénomènes dangereux s'additionnent,
- la vulnérabilité des enjeux pouvant être impactés par des phénomènes dangereux.

La nouvelle carte liée à l'exploitation du site et à la définition du PPRT démontre qu'aucune habitation n'est en zone d'aléa fort où s'appliqueraient des mesures foncières.

Rappelons qu'en aléa moyen, les prescriptions sont obligatoires pour les habitations concernées (les travaux de protection sont imposés et bénéficient d'une aide financière).

Une seule habitation est concernée par cet aléa. Une autre est située en aléa faible et les travaux sont seulement recommandés. Dans ce cas, il n'y a pas d'aide financière de quelque nature que ce soit.

Le public présent a posé de nombreuses questions. Une enquête publique se déroulera prochainement durant laquelle chacun pourra consulter le projet de PPRT établi autour du dépôt pétrolier et s'exprimer.

Plus d'informations : www.pprtrhonealpes.com

INTERVENANTS DE LA RÉUNION :

Pascal Brie, inspecteur des installations classées, DREAL-Rhône-Alpes (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

André Chevassus, DDT-Drôme (Direction Départementale du Territoire), chargé d'étude PPRT.

Jean-André Armon-Incana, chef du dépôt pétrolier de Portes-lès-Valence.

Antoine Efendiantz, responsable logistique région Sud-Est de TOTAL.

Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence.

Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint

Catherine Lambert, responsable de l'urbanisme aux services techniques de Portes-lès-Valence.



Sébastien Piot, nouveau président du Football Club Portoais (FCP)

Portrait d'un passionné qui ne compte pas rester sur le banc.

Le Football Club Portoais est né en 1935. Il regroupe aujourd'hui plus de 300 licenciés dans 18 équipes et évolue en promotion d'honneur régionale. Depuis le 20 juin 2012, il est dirigé par un nouveau président, bien connu de tous les membres du FCP : Sébastien Piot. Il succède à Christian Mosca.

Portes-Infos : Pouvez-vous vous présenter pour les lecteurs du Portes-Infos ?

Sébastien Piot : « J'ai 36 ans, je suis agent postal au centre de tri de Valence. Je suis marié et j'ai deux enfants. »

PI : Depuis combien de temps êtes-vous membre du FCP ?

SP : « Depuis pas mal de temps ! J'ai commencé à jouer comme poussin, et je suis resté au club jusqu'en senior. Entre 1992 et 2003, j'ai également été entraîneur pour les jeunes de 14 ans. En 2003, j'ai arrêté de jouer et j'ai stoppé ma responsabilité d'entraîneur. Après 5 années de pause, je suis retourné au club. »

PI : Quel a été votre rôle au sein du club après cette pause ?

SP : « On m'a proposé d'être responsable de la commission jeunes, j'ai donc chapoté les

jeunes joueurs de 6 à 17 ans. Cette responsabilité allait de la gestion des calendriers à l'organisation des tournois. Sans oublier bien sûr les états d'âme des joueurs ! »

PI : Vous voilà maintenant propulsé à la tête de votre club, comment concevez-vous votre rôle de président ?

SP : « Ce poste est passionnant, je travaille en équipe avec les autres responsables du club. Mon rôle est de gérer l'ensemble des équipes et d'entretenir les relations avec la ligue de foot et la mairie. Ce travail est très prenant et me demande un grand investissement personnel. Vous savez, je suis un passionné, j'ai le foot dans le sang, je vais tout mettre en œuvre pour faire avancer le club. Je pense également que la convivialité est importante. Nous nous devons en tant qu'animateur du club, de créer un esprit de dialogue, d'entraide. Par exemple, les joueurs seniors du club et certains parents s'investissent en encadrant les petits. J'aime aussi sortir de mon bureau pour retourner sur le terrain entraîner les 8-9 ans, c'est pour moi une belle bouffée d'oxygène et une passion ! »

PI : Quelle sont vos projets pour le club pour l'année à venir ?

SP : « Tout d'abord, on souhaite que le club soit labellisé au niveau des jeunes. Ce label est une référence : il couronne la qualité des formations que l'on apporte, l'accueil des enfants. Pour



notre club, cette labellisation est importante, et pour les personnes qui souhaitent s'inscrire au club, elle est un gage de confiance. On espère également dans l'avenir remonter une équipe féminine. »

PI : Selon vous, quel doit être le rôle du sport pour les enfants dans la société ?

SP : « Notre rôle, bien sûr, est de leur apprendre à jouer au football et à progresser dans ce sport, mais pas seulement. Nous mettons aussi un point d'honneur au respect des règles du jeu et de l'arbitre. Le sport se doit de promouvoir les valeurs de partage, de citoyenneté et de respect. Le sport en général doit être un outil de lutte contre les discriminations, favorisant la cohésion sociale. »



Yann Etienne

Un Plan Climat pour l'agglomération valentinoise

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre

Lancé fin 2011, le Plan Climat Energie Territorial (PCET) de l'agglomération valentinoise s'inscrit dans les directives nationales, rendant obligatoire la mise en œuvre d'un plan d'actions.

La France a rendu obligatoire l'instauration d'un plan climat pour notamment toutes les communautés d'agglomération. La ville de Portes-lès-Valence s'est associée à cette démarche, de façon officielle, lors du conseil municipal du 5 décembre 2011, séance durant laquelle Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint, avait été désigné comme élu référent.

L'objectif du PCET ? Diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Il faut dire qu'il y a urgence. Urgence à agir, à faire ce que l'on dit, même à faire bien plus que prévu. On en veut pour preuve la multiplication des alertes, c'est bien peu dire, que soulignent divers organismes internationaux, au point d'affirmer que « *le monde perdra pour toujours la possibilité d'éviter un changement climatique dangereux* », si on ne fait rien.

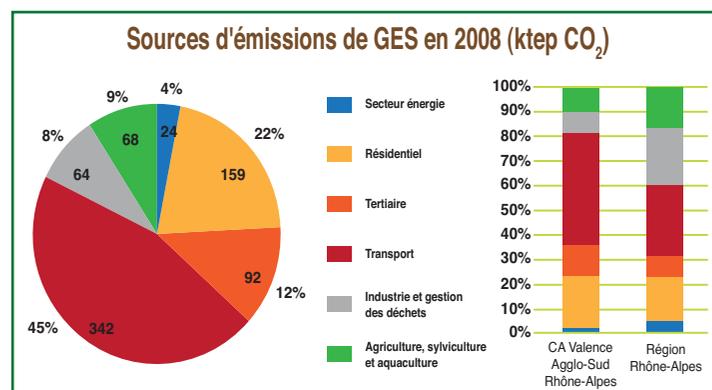
Pour l'heure, ce qui est aussi inquiétant, c'est que le protocole de Kyoto, en ce qu'il contient d'éléments contraignants en termes de réduction de gaz à effet de serre, est au congé-

lateur. L'affaire est bloquée, et le restera tant que le Congrès américain n'aura pas adopté une loi sur l'énergie actant un niveau d'engagement d'ici à 2020 tel qu'annoncé par Barack Obama.

C'est dans ce contexte international, qui n'est pas sans influence sur les décisions et les choix que doivent entreprendre les collectivités territoriales mobilisées via leurs PCET, que Valence Agglo a réalisé un diagnostic, au premier semestre 2012, des émissions de gaz à effet de serre liées au fonctionnement des collectivités (mairies et communauté d'agglomération) et à celui des bailleurs sociaux. Trois axes ont été développés dans ce diagnostic territorial :

- Un bilan des émissions de gaz à effet de serre du territoire selon une approche par grands secteurs d'émissions (habitat, déplacements, tertiaire, industrie, agriculture).
- Une évaluation du potentiel de développement des énergies renouvelables par filière de production.
- Une analyse de la vulnérabilité des différentes composantes du territoire (population, activités, milieux) aux effets du changement climatique basée sur les modélisations scientifiques des évolutions climatiques à l'horizon 2050-2100.

Les grands enjeux qui ressortent de ce diagnostic territorial sont une première étape dans la démarche du Plan Climat, enjeux sur lesquels devront se pencher la communauté d'agglomération et



ses partenaires. Et ce, pour faire face localement aux défis que présente le changement climatique et qui entraîne dans son sillage les acteurs du territoire, sans qui le Plan Climat ne pourra atteindre les résultats escomptés.

Vous pouvez retrouver le diagnostic complet sur le site de Valence Agglo : www.valenceagglo.fr

**Agence internationale de l'énergie AIE*

La mairie de Portes-lès-Valence a réalisé le premier "bilan carbone" de son patrimoine et des services de la commune. Il a permis d'établir un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre induites par ses activités (consommation d'énergie des bâtiments, déplacements des agents, fabrication et acheminement des achats, traitement des déchets générés par les services...). Un atelier de travail est désormais organisé dans le cadre de l'Agenda 21. Cette seconde étape de la démarche consiste à élaborer un plan d'actions permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre produites par le fonctionnement de la collectivité.



Soutenir activement la vie associative

Les subventions aux clubs sportifs de Portes en débat

Ce lundi 8 octobre étaient réunis les élus pour un conseil municipal dont les sujets concernèrent principalement les clubs sportifs et la vie associative, avec le vote des subventions.

Il faut dire que le sujet a de quoi intéresser. Car les clubs sportifs, en 2011, regroupaient exactement 2119 adhérents. Certes, tous ne sont pas portois, mais cela démontre, une nouvelle fois, le dynamisme et l'intérêt porté aux activités sportives proposées dans la commune.

Via les subventions, la commune joue donc un rôle majeur pour permettre aux clubs de promouvoir leurs activités en proposant un panel très varié de disciplines individuelles ou de groupes. Claude Campagne, adjoint au maire présenta le détail des subventions (cf tableau ci-dessous), notamment les critères établis permettant de calculer le niveau des subventions. Des critères réajustés en 2010 afin de coller au plus près des réalités des clubs et d'intégrer notamment la dimension "handicap" au sein des clubs. L'adjoint aux sports souligna « l'évolution positive du montant des subventions pour un grand nombre de clubs portois. Si l'enveloppe globale reste stable cette année avec plus de 95.000 euros attribués aux clubs positifs, certains clubs portois verront le montant de leur subvention augmenter, lorsque par exemple leurs effectifs ou le niveau d'encadrement pro-

gressent ». Et de rajouter « à côté de ces subventions directes, il faut aussi considérer la prise en charge par la municipalité des coûts induits comme l'énergie, l'entretien des équipements ». Pour le maire, Pierre Trapier, « l'investissement de la municipalité résulte d'une volonté de soutien actif à une vie associative dynamique. L'établissement des critères d'attribution des subventions reposent sur une démarche partagée, sans rapport de force ni subordination, issue d'un dialogue constructif avec les clubs ». En réponse à une interrogation de Geneviève Girard pour l'opposition municipale concernant « une restriction des subventions », Claude Campagne souligna « la volonté partagée de maintenir un haut niveau de subventions dans le cadre plus global d'une gestion saine du budget communal ». Le débat a vite été tranché par des chiffres éloquentes : en 2006, la municipalité attribuait une enveloppe de 62 608 € aux clubs sportifs, en 2010, 86 626 € et pour cette année 95 085 €. S'agissant des subventions aux associations non sportives et non culturelles, elles ont été reconduites à l'identique par rapport à 2011/2012 à l'exception de celle attribuée aux Portes de l'emploi (en augmentation de 200 €) et à la Banque alimentaire (100 € supplémentaire), témoin des



Trophée des sports 2011

choix solidaires de la municipalité. Geneviève Girard a fait part de son idée de « restreindre les subventions aux organisations syndicales » fort logiquement puisque sous son mandat de maire, elle les avait tout bonnement supprimées. Ce à quoi répondit Jean-Michel Bochaton en mettant en avant « le rôle utile et actif des syndicats aux côtés des salariés et des agents dans les entreprises et les services publics pour défendre leurs droits et en conquérir de nouveaux ».

Notons enfin les subventions exceptionnelles versées à l'association des conseils de quartier de Portes de 2 000 €, celle au MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) de 200 € et pour l'organisation du Challenge Hartz d'un montant de 900 €. Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité, témoin d'une capacité de l'équipe municipale à rassembler tous les élus municipaux.

Cyrille Bernardin

SUBVENTIONS 2012/2013

| ASSOCIATIONS SPORTIVES DE PORTES-LÈS-VALENCE | | | |
|---|----------|---|----------|
| Association Sportive du Collège | 2 338 € | Twirling Club Loriol Portes | .6 157 € |
| BMX Portes-lès-valence | 2 911 € | UGSP | .9 147 € |
| Bike Club Portois | .551 € | USCP Basket | .7 416 € |
| Boxe Ring Portois | 2 792 € | USCP Tennis | .5 751 € |
| Cyclotouristes Portois | 1 128 € | US Véore XV | 13 901 € |
| La Danse de Laeti | 2 311 € | Viet Vu Dao | .1 665 € |
| La Flèche sous bois | 3 299 € | | |
| Football Club Portois | 10 191 € | | |
| Jogging Club Portois | .901 € | | |
| Judo Jujitsu Taïso | .9 776 € | | |
| La Mouette | .3 308 € | | |
| Pétanque Cheminote Portoise | .4 340 € | | |
| Sports et Loisirs | .4 230 € | | |
| Tennis de table Portois | .2 972 € | | |
| ASSOCIATIONS NON SPORTIVES ET NON CULTURELLES DE PORTES-LÈS-VALENCE | | | |
| Comité du Souvenir Français | .200 € | Comité d'entente des anciens combattants | .300 € |
| Association des cheminots donateurs de sang bénévoles 26/07 | .110 € | Comité des œuvres sociales | 14 240 € |
| Association communale de chasse agréée | .370 € | Secours catholique | .200 € |
| ANCAC | .160 € | Les Portes de l'emploi (CUCS) | 2 400 € |
| ASSOCIATIONS NON SPORTIVES ET NON CULTURELLES EXTÉRIEURES | | | |
| Banque alimentaire | .500 € | Prévention routière | .200 € |
| PEP 26 | .100 € | Amicale des donateurs de sang bénévoles de valence et agglo | .110 € |
| ORGANISATIONS SYNDICALES | | | |
| Union locale CGT | .792 € | Union locale CFDT | .561 € |

Vide-grenier du quartier Ouest

“Esprit récup.”

Voilà maintenant 4 ans que le conseil de quartier “Ouest” organise sa brocante. Cette année, ce sont plus de 30 exposants qui ont installé leur étal sur la place Maurice Caty et la rue Fernand Léger.



Née de la volonté des habitants du conseil de quartier en 2009, cette initiative prend de plus en plus d'importance. Ceux qui ne se sont pas attardés aux annonces météorologiques (ils ont bien eu raison car le temps fut très agréable pour ce dimanche 30 septembre), mais aussi des curieux venus parfois de loin - certains ont fait le déplacement depuis Montélimar - ont pris plaisir à chiner à la recherche d'objets rares et précieux à leurs yeux. Tout le monde pouvait trouver son bonheur, cartes postales, vieux disques vinyles, jeux pour enfants et objets de décoration en tous genres.

Pour la pause repas, tout était prévu, sandwiches, tartelettes sucrées en dessert et pour les plus frileux un café bien chaud. En somme un beau dimanche de convivialité. Pierre Trapier, accompagné de Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire chargé de la démocratie participative, Claude Campagne, adjoint au maire, Ali Chaabi, Huguette Hély, conseillers municipaux, s'est rendu sur la brocante et a félicité les bénévoles du conseil de quartier qui, par leurs initiatives, font vivre le quartier ouest. L'animateur du conseil de quartier par la voix de M. Yves Baude, s'est dit très content du succès que rencontre cette brocante... et donne rendez-vous l'année prochaine à tous les chineurs et autres fans de puces. **YE**

Le soldat Lascombe Pierre Augustin va maintenant reposer auprès des siens.

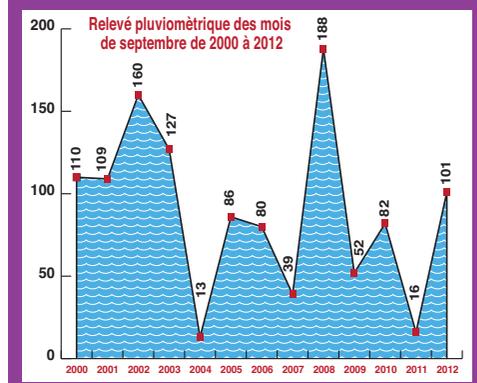


Nous sommes en 1916, plus précisément le 16 décembre, la première guerre mondiale fait rage. Dans le département de la Meuse, près du village de Bezonvaux, un jeune homme de 19 ans vient de voir sa vie fauchée sur un des nombreux champs de bataille de la région. Déclaré disparu au combat par les autorités militaires et “mort pour la France”, c'est le 28 juin 2011 que son corps a été découvert. Lors de la cérémonie du 11 novembre 2012, un hommage lui sera rendu par la municipalité en présence de Monsieur le Préfet de la Drôme, des associations d'anciens combattants, des autorités militaires et de ses 3 neveux. Il reposera près de ses parents dans le caveau familial.

Nous reviendrons dans une prochaine édition du “Portes-Infos” sur cette page d'histoire. D'ores et déjà, la municipalité invite les portois et les enfants à participer nombreux à la cérémonie du 11 novembre (rendez-vous à 9h15 devant la mairie).

La goutte d'eau de Michel Aubert

Le mois de septembre est dédié à Bacchus, célèbre fils de Jupiter, Dieu des vendanges et du vin. Le dicton est donc tout trouvé et va bien pour parler de la vigne : « *Quand en septembre il tonne, la vendange est bonne* ». Pour ce qui est de la pluviométrie, c'est le 26 qui a vu le plus d'eau tomber du ciel avec 50 litres d'eau au m², tandis que le 2 fut le jour le moins pluvieux avec seulement 2 litres d'eau. Sur les 13 dernières années en ce qui concerne le mois de septembre, le moins pluvieux a été celui de 2004 avec 13 l/m² contre celui de 2008 avec 188 l/m².



Création d'une association des commerçants du centre commercial "Les Arcades"

Dialogue et proximité

Situé en plein de cœur de la ville, le centre commercial est un atout pour notre commune. L'association, nouvellement créée, souhaite se faire l'interlocutrice des commerçants du centre commercial.

Le centre commercial des Arcades appartient à la municipalité depuis juillet 1993. Les commerçants qui y disposent d'une boutique sont donc locataires auprès de la commune. Ceux-ci ont décidé de se regrouper au sein d'une association. M. Jean-Michel Milan, président de l'association explique le but de cette démarche : « Notre association vise de nombreux objectifs, comme par exemple le développement du centre commercial et l'amélioration de sa visibilité pour les Portois. En outre ce regroupement de commerçants nous permettra de mieux dialoguer avec la municipalité, d'effectuer avec les élus un travail en équipe et ceci dans le but de donner encore plus de vie aux Arcades. Nous pen-

sons également nous caler entre commerçants sur les mêmes horaires d'ouverture de nos boutiques. Ce regroupement nous permettra aussi d'organiser des animations. » Pour Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire chargé de l'économie, la création de cette association est très positive pour notre commune : « La municipalité souhaite accompagner le développement du commerce de proximité qui est un atout pour les habitants et qui dispose de nombreuses qualités, comme le sens du relationnel et la qualité des produits proposés. Nous trouvons cette initiative très positive et les premières rencontres avec l'association sont porteuses d'initiatives d'avenir ». Cette



association se veut complémentaire de l'association des commerçants de la ville, le but n'étant pas d'être en concurrence mais de travailler ensemble avec la municipalité pour le développement du centre commercial et pour offrir aux portois une qualité de service.

*Bureau de l'association :
Président, M. Jean-Michel Milan
Trésorier, M. Nicolas Hahn*

"Le Nouvel", hôtel-restaurant au charme provençal

Installé dans une des premières bâtisses de Portes-lès-Valence construite dans les années 30, "Le Nouvel" (auparavant "Nouvel Hôtel") qui possède 2 étoiles, vient de rouvrir le 18 juin après une rénovation et diverses mises aux normes. « Avec cette nouvelle dénomination, nous avons souhaité conserver les racines et l'histoire tout en nous projetant sur l'avenir » nous précise Emmanuel Théophin, associé à Julien Cartie-Million, nouveaux propriétaires. Ils ont réaménagé le lieu et accueillent tout type de clientèle qu'elle soit touristique ou professionnelle. Des séminaires peuvent également s'y dérouler. L'hôtel possède 27 chambres (à partir de 78 €) climatisées, confortables avec TV et accès Wifi. Toutes les chambres de l'hôtel "Le Nouvel" offrent du parquet et du mobilier en bois. L'hôtel dispose également d'une piscine extérieure, une salle de séminaires de 10m² et d'un parking privé. Pour ce qui est de la partie restauration, vous pouvez vous res-

taurer dans la grande salle intérieure confortable et chaleureuse ou sur la terrasse ombragée bercée par le bruit de la fontaine. Au restaurant, le chef propose une carte brasserie avec des plats régionaux. Le midi, il propose également une formule express avec un plat du jour à 11,5 €, entrée-plat ou plat-dessert pour 14 € et entrée-plat-dessert pour 19 €.

*"Le Nouvel", 108 rue Jean Jaurès
Tél. : 04 75 57 46 46 - Fax : 0475 57 16 67
E-Mail : contact@nouvelhotel.fr
Site internet : www.nouvelhotel.fr*



Incinération des déchets
Le brûlage des déchets verts à l'air libre peut être à l'origine de troubles de voisinage, générés par les odeurs et la fumée. Dans certains cas extrêmes, le brûlage peut nuire également à l'environnement et à la santé (substances cancérigènes) et il peut être la cause de la propagation d'incendies. L'incinération des déchets sur la commune, y compris ceux des entreprises est réglementée par un arrêté préfectoral. Un formulaire d'autorisation doit être remis à la police municipale avant toute incinération. Il est cependant préférable de vous rendre à la déchetterie qui est accessible aux particuliers munis d'une carte nominative délivrée sur place gratuitement, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Challenge Alain Hartz

Tous en course

Comme chaque année, des centaines de coureurs sont attendus sur les parcours du challenge. Petits et grands, baskets aux pieds, se lanceront dans la course. Quel que soit le résultat de chacun, l'ambiance conviviale et sportive sera au rendez-vous.

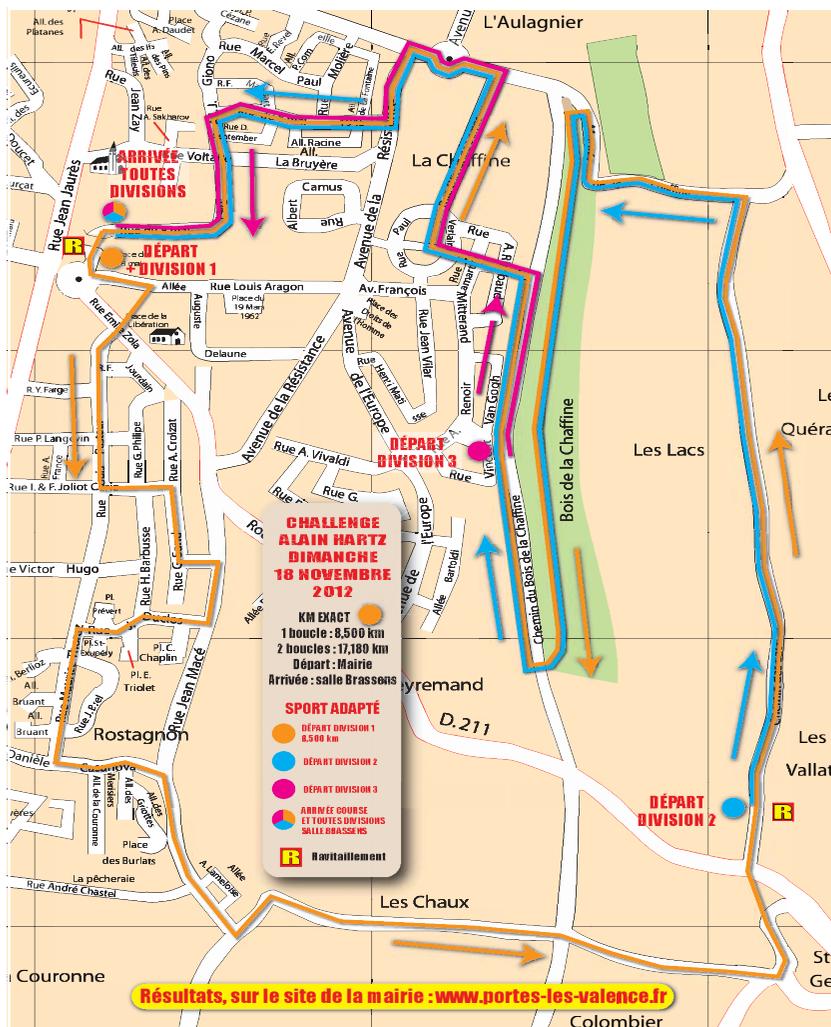
Organisé par l'association "Le lièvre et la tortue" et la municipalité, le challenge Alain Hartz se déroulera le 18 novembre prochain. Avis donc aux amateurs de course à pied : tenez-vous prêts dès maintenant, commencez les entraînements pour arriver en pleine forme sur la ligne de départ.

Pour cette 33^{ème} édition, le parcours passera une fois de plus par le bois de la Chaffine. En effet, cette partie de la course est aux dires des coureurs, un régal !

Précision importante, pour s'inscrire, il faut être titulaire d'une licence d'athlétisme ou à défaut présenter un certificat médical. Pour ce qui est des enfants des écoles et des associations sportives qui vont se lancer dans la course, les parcours se dérouleront près de l'ancien cimetière.

À l'issue de la course, l'association la plus représentée se verra remettre le trophée Jean-Claude Ambrogely. Il reste donc un mois aux amateurs pour se préparer. Alors, plus de temps à perdre et bonne chance !

Notons enfin, qu'un appel est lancé par l'association "Le lièvre et la tortue" aux signaleurs volontaires pour qu'ils assurent la sécurité des courses entre 9h et 18h. Pour tous renseignements et inscriptions, veuillez téléphoner à ce numéro : 06 89 68 62 97.



Danse de Laeti

Les danseuses du groupe "Confidences" de l'association "La danse de Laeti", qui participaient au concours national de danse "The dance Oscars", viennent de remporter la première place dans la catégorie junior.

Elles ont gagné un an d'abonnement à un site de casting et les services d'une attachée

de presse pour "La danse de Laeti". L'autre groupe de danseuses "Histoire de" est arrivé quatrième dans la catégorie senior.

Un grand bravo pour ces très belles performances. Vous pourrez voir très prochainement les deux groupes lors d'une retransmission à la télévision.



8^{ème} salon des vins organisé par le Comité des fêtes. *Qualité, authenticité et convivialité*

L'Espace Cristal va durant 2 jours, les 3 et 4 novembre prochains, vivre au son du doux bruit du bouchon qui s'échappe de la bouteille.

Cette année, ce sont 46 vigneron de la région et d'autres producteurs du doux breuvage qui seront présents afin de faire découvrir aux visiteurs leur passion et leur savoir-faire. Vous pourrez en flânant dans les allées, à la recherche de saveurs, discuter avec les producteurs. Ce lien direct entre le viticulteur et le consommateur est

une clef de la qualité et de la réussite de ce salon. Seront également présents, 9 stands de produits régionaux, de quoi titiller les papilles des visiteurs. Bien sûr, honorer Bacchus doit se faire avec modération mais non sans plaisir.

Poisson passion

Voilà maintenant 4 ans que le club Apron organise sa journée dédiée à l'aquariophilie. Dimanche 23 septembre, de nombreuses personnes sont venues à l'Espace Cristal pour acheter ou admirer les poissons exposés pour l'occasion. Nous ne parlons pas ici bien sûr de l'aquariophile "poêle à frire", passion qui vénère le poisson uniquement le vendredi, mais des aficionados du monde du silence et de ses habitants. Les passionnés de ces petites bêtes nageuses (dont la plupart porte des noms latin à la prononciation compliquée, comme par exemple le "Julidochromis dicfeldi transcriptus" poisson originaire du lac Tanganyika en Afrique), ont pu se promener autour des très nombreux aquariums d'eau douce ou



de mer, peuplés de différentes espèces de poissons. Etaient aussi présentées des plantes, des décorations et d'autres espèces aquatiques comme des crevettes et des crabes. L'inauguration du salon a eu lieu en fin de matinée, en présence de Pierre Trapier, maire, de Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint, de Claude Campagne, adjoint au maire en charge de la vie associative, de Claude Illy et de Huguette Hély, conseillers municipaux. Comme de coutume, le discours de Gérard Charier, président du club d'Apron a été suivi d'un moment convivial.

Yann Etienne



Le "petit" est allé au "bout" !

"L'Entame portoise" a la main pleine d'atouts : un jeune membre de l'association Kévin Challet vient de remporter le championnat de France dans la catégorie libre junior, qui s'est déroulé à Évian-les-Bains du 16 au 20 mai 2012. Il a terminé premier sur les 68 participants avec 1635 points.



En 1998, un autre membre du club Yannick Peralde avait gagné la même compétition. L'Entame portoise par la voix de Huguette Hély est très fière des juniors du club et tient à remercier M. Bernard Dubois, président du comité Drôme-Ardèche de tarot pour son implication envers les jeunes joueurs. En effet, le comité prend en charge les inscriptions et l'hébergement.

L'association invite les amateurs de tarot à rejoindre "l'Entame portoise" pour se retrouver autour de parties conviviales. Ils se réunissent les vendredis soir à partir de 20h à la Maison des associations et les lundis après-midi à 14h à la salle des Cigales (rue Pasteur).

Pour plus de renseignements :
Huguette Hély : 04 75 57 21 41
ou Daniel Morel 04 75 57 05 72

Une voiture rentre en gare au Train-Théâtre.

Ne restez pas à quai !



Dans le Portes-Infos du mois de janvier 2012, nous vous racontions la traversée de la France d'une vieille dame de la SNCF sur un camion, depuis la Côte d'Or jusqu'au Train-Théâtre. La voiture de voyageurs datant de 1910 vient maintenant d'être scellée définitivement à son nouveau port d'attache ou plutôt à sa nouvelle "gare".

Elle peut être fière la dame portoise, car un quai a spécialement été construit pour elle. Un honneur pour cette voiture de voyageurs, qui durant de nombreuses années a connu des centaines de quais, se promenant de villes en villes, transportant des milliers de passagers. Elle a également été voiture-hôpital et enfin elle a terminé sa carrière active comme atelier pour la SNCF. La voilà maintenant installée dans son "berceau gare" pour savourer

pleinement sa retraite. C'est une grue qui a délicatement soulevé ses 20 tonnes pour la poser sur ses nouveaux rails, en face du Train-Théâtre où elle accueillera des bureaux. Luc Sotiras, directeur du Train-Théâtre, est tout sourire, de voir enfin son wagon sur les rails. Initiée par Luc Sotiras et la municipalité, cette réalisation est portée par Valence Agglo qui exerce la compétence "culture" sur le bassin valentinois. Le poids des années ayant quelque peu pesé sur cette dame, l'architecte Robert Boursin qui a construit le Train-Théâtre, s'affaire pour lui redonner un coup d'éclat. En effet, pour accueillir les trois futurs bureaux, un petit lifting est nécessaire. La belle dame sera repeinte en vert métallisé, couleur qu'elle arborait à l'époque où elle sillonnait la France. Une création lumineuse sera également réalisée, des projecteurs seront installés sous son ventre afin de mettre en valeur l'architecture de ses rouages métalliques et des leds multicolores illumineront et couronneront son toit. Pour ce qui est de

l'aménagement intérieur, ce sera bois et velours dans le pur style de l'Orient Express, une bien belle invitation aux songes et aux voyages. La ville de Portes-lès-Valence, fille du rail, est très fière d'accueillir en son sein, cette voiture SNCF dont l'inauguration est prévue le 30 novembre prochain.

Yann Etienne



*Reportage photos
de Renaud Vézin
et Jean-Pierre Thouvenin*





Anniversaire du Train-Théâtre

20 artistes pour 20 années d'émotions

Jeudi 4 et vendredi 5 octobre, le Train-Théâtre fêtait ses 20 ans en compagnie d'artistes qui ont suivi les voyages de ce vaisseau amiral de la culture régionale.

Mais avant d'aller au cœur de cette soirée de gala, revenons un peu sur la genèse du "Train-Théâtre".

C'est le 4 avril 1992 que la première pierre fut posée, avec une cérémonie haute en couleur, car c'est la compagnie du "Transe Express" qui avait fait le déplacement pour donner vie à ce nouveau lieu d'expression culturelle portoise, avec le spectacle "graine d'espace". Toutes les associations de la ville avaient été conviées à participer à ce spectacle. Jean-Guy Pinède, maire de la commune déclarait ce jour-là en s'adressant au public venu en nombre pour assister à la naissance de son lieu d'expression artistique : « *Votre présence nombreuse augure bien du succès à venir de la salle* ». C'est le 8 et le 9 octobre 1993 que les 3 coups de l'inauguration ont retenti, avec déjà des spectacles d'une grande qualité. Patrick Ducre, 1^{er} directeur du "Train-Théâtre", déclarait lors de sa prise de poste : « *Cet espace est un formidable outil de communication pour la ville de Portes-lès-Valence qui prend une dimension régionale au même titre que les autres communes qui se sont dotées d'infrastructures culturelles* ». 20 ans plus tard, le "Train-Théâtre" fait toujours voyager les spectateurs, il est même devenu un navire amiral de la flotte régionale... Avant de souffler les bougies, il est de bon ton

de faire un petit discours. Luc Sotiras, directeur du "Train-Théâtre" a donc démarré les hommages : « *En ce début du 3^{ème} décan du "Train-Théâtre", je tiens à remercier tous ceux qui ont donné vie à ce magnifique outil et continuent à le faire vivre : artistes, techniciens, élus... Pour cette saison anniversaire, je suis très fier de retrouver les artistes qui ont fait l'histoire du "Train-Théâtre"* ». Marjolaine Borde, adjointe au maire chargée de la culture a pris à son tour la parole : « *Je suis heureuse de faire partie d'une commune qui fait la part belle à la culture. Une commune qui, après s'être dotée d'un lieu dédié à l'enseignement artistique, l'éducation populaire et la lecture publique, a eu le courage et l'audace d'en construire un nouveau dédié à la diffusion. Je tiens à saluer ici tous mes prédécesseurs qui ont fait de ce projet politique une réalité* ». Pour Jean-Michel Bochaton, vice-président de Valence agglo en charge de la culture : « *Le train a 20 ans... et toutes ses dents... C'est un lieu d'expression artistique qui a su ouvrir ses portes à toutes les formes de cultures, musiques, chansons, théâtres, arts du cirque... Les artistes comme le public ne cessent de saluer la qualité du lieu, preuve que les dents du train vont continuer à pousser, pour mordre dans l'offre culturelle à la recherche d'artistes reconnus et en devenir, et ainsi offrir des*

spectacles de grande qualité ».

Les discours terminés et après avoir levé le verre de l'amitié dans le hall du "Train-Théâtre", les portes de sa salle se sont ouvertes pour donner place au spectacle. Et pour les 20 ans du train, Luc Sotiras et son équipe ont vu les choses en grand ! De nombreux artistes sont venus sur scène pour fêter avec le public cet anniversaire. Chaque artiste présent a interprété une chanson de son répertoire et une du grand poète aujourd'hui disparu Allain Leprest qui, il est certain, aurait apprécié être sur scène en compagnie des artistes présents. La salle aux fauteuils bleus électriques était comble d'un public venu pour vibrer. Après plus de 2 heures de spectacles riches en émotions et en guise de final, les chanteurs se sont avancés au bord de la scène pour chanter la célèbre chanson de Berthe Sylva « *on n'a pas tous les jours 20 ans* ». Le public s'est retrouvé dans le hall refusant de quitter trop vite leur salle de spectacle. « *C'était magnifique, j'en ai encore des frissons* » dira l'un, « *Moi, j'ai même eu les larmes aux yeux* » ajoutera un autre. Un bien bel anniversaire donc, rendez-vous est donné pour les 30 ans...

Yann Etienne



La compagnie Transe Express...

... fête ses 30 ans d'imaginaire urbain.

La compagnie Transe Express exporte son imaginaire dans le monde entier, mais elle crée et vit dans la Drôme et c'est avec vous qu'elle fêtera son anniversaire le 20 octobre.

La compagnie qui enchante les cinq continents avec des spectacles aériens empreints

d'un imaginaire poétique marquera un gros coup à Portes-lès-Valence pour ses 30 ans avec son spectacle "les rois faignants" sur une création originale de Gilles Rhode, fondateur et directeur de la Cie Transe Express. Et c'est à partir de 20h30 précises que les trois parades s'animeront, chacune emportant dans un univers différent, deux rois trônant sur leurs chars.

Ces trois parades symbolisent le Sud, le Nord et l'Est. Le public est invité à les suivre, danser, chanter en leur compagnie. Les trois cortèges finiront par se rejoindre autour de l'arbre à roi pour un grand final céleste...

Venez scruter, pousser, charrier, laissez-vous entraîner par les trois parades ingénieuses et exubérantes. La ville de Portes-lès-

Valence est très fière d'accueillir sur son territoire la compagnie Transe Express. Ces artistes inventeurs d'imaginaire donnent des couleurs à une véritable culture populaire.

Afin de faire vivre cet événement, un formidable travail a été effectué grâce à l'implication de l'Etat, de la Région, du Département, de la communauté de communes du Val de Drôme, de l'agglomération de Valence, la commune de Portes-lès-Valence, du Train-Théâtre et des communes où se tiennent ateliers et parades comme Piégros-la-Clastre, Eurre (Gare à Coulisses), Grâne...

Les 30 ans de la compagnie résonneront en de nombreux endroits, mais le bouquet final se déroulera dans notre ville le 20 octobre à 20h30.



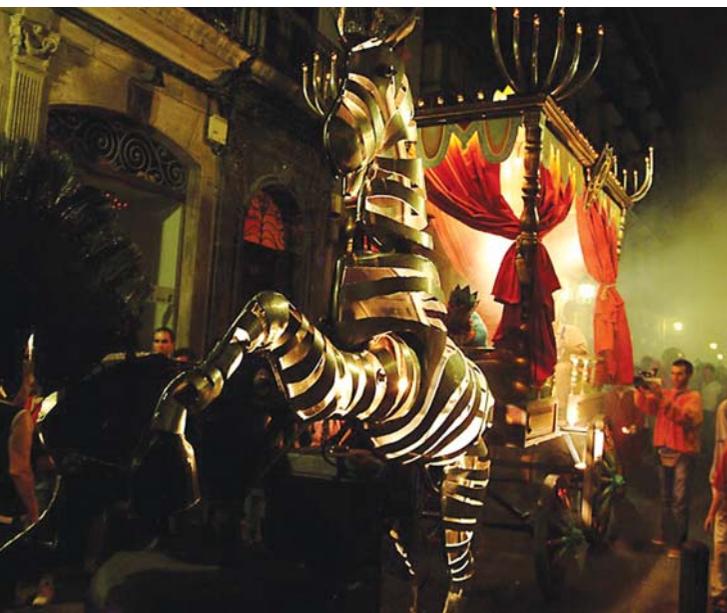
Départ des parades

Au Nord : intersection de l'avenue Jean Jaurès et de l'allée des Ifs.

Au Sud : parking devant la gendarmerie.

À l'Est : place du Souvenir français, devant le nouveau cimetière.

Les rues où se dérouleront les parades seront bloquées à la circulation.





Histoire de la compagnie

La compagnie Transe Express est née en 1982, fondée par Brigitte Burdin, danseuse chorégraphe et Gilles Rhode, sculpteur et plasticien. Sept années de bourlingage saltimbanque avec les compagnies Saldingbande et Podingo, des expériences circassiennes avec la toile filante et le cirque Bidon ont permis à ces pionniers des arts de la rue d'imaginer le théâtre d'intervention, de s'entourer d'artistes compétents et de donner naissance à la Cie Transe Express.

Depuis, la compagnie s'est illustrée notamment à l'ouverture des JO d'Albertville en 1992, sur le parvis de Beaubourg avec "Les 2000 Coups de Minuit", avec "Roue-Ages" à Paris pour l'an 2000, pour l'ouverture du Festival de Sydney en 2002 et 2005, l'ouverture du Championnat du Monde de ski à Val d'Isère en 2009. Elle compte à son répertoire une dizaine de créations et près de 80 créations éphémères, et s'est produite dans plus de 80 pays sur les 5 continents. Parcourant 10 millions de kms, elle a produit 2450 spectacles devant plus de 8 millions de spectateurs et 3 milliards de téléspectateurs.

« Lorsque Gilles Rhode est venu nous proposer de fêter les 30 ans de la Cie "Transe Express" à Portes, nous n'avons pas hésité un instant. Accueillir un spectacle d'arts de rue de cette envergure sur notre commune est à la fois un événement et un honneur. Une belle manière aussi de poursuivre le partenariat entamé l'an dernier avec le Train-Théâtre autour des arts de la rue avec le spectacle "Les pendus" de la compagnie "Kumulus". 20 ans sera décidément un bon cru !! : 20 ans de nos fêtes estivales, 20^{ème} saison du Train-Théâtre, 30 ans de la compagnie "Transe Express"... autant d'anniversaires que nous aurons célébré comme il se doit ! »

Marjolaine Borde, adjointe au maire en charge de la culture.

Spectacle "contes et légendes d'Afrique"

Mardi 2 octobre, à la médiathèque de Portes-lès-Valence, Thierno Diallo conteur sénégalais a invité enfants et adultes venus l'écouter, à un voyage en Afrique, une Afrique sage, malicieuse et pleine de mystères. Dans ses histoires, le conteur fait vivre des animaux raisonnants qui défilent et se croisent pour dire aux hommes leurs quatre vérités... Thierno Diallo a emporté

son public à travers les légendes africaines, qu'il réinvente avec son regard d'homme du présent. Ce colporteur de mots inscrit sa pratique du conte dans la vie, car il croit avec conviction que le conte crée des liens entre les gens. Cet ancien paysagiste venu aux contes en 2005 embellit désormais l'imagination des petits et des grands.

YE



PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

Alors que certains élus de droite cherchent à opposer les citoyens entre eux, à tout critiquer sans jamais rien proposer de concret, l'équipe de Portes citoyenne, quant à elle, s'attache, depuis 4 ans maintenant, à construire une ville où chacun se sente bien. En effet, les élus de la majorité municipale bâtissent des projets solidaires, reconnus par les portoïses comme utiles au bien-vivre ensemble et au lien social, tout en valorisant les actions des bénévoles et des citoyens engagés dans la vie locale. C'est ainsi qu'avec vous, nous ferons reculer les égoïsmes et le repli sur soi.

La jeunesse portoïse, un choix d'avenir

Notre commune mène une politique municipale intergénérationnelle pour que chaque tranche d'âge trouve sa place. Je voudrais saluer l'implication des jeunes portoïses dans les fêtes de l'été, les chantiers éducatifs débroussaillages, les chantiers loisirs, les 30 ans du Transe Express etc... et souligner l'important travail effectué par les éducateurs de la prévention spécialisée, ainsi que celui de la MJC-Centre social et des structures œuvrant dans l'insertion.

Je suis préoccupé par la casse de l'emploi, la baisse des contrats d'intérim, la difficulté de trouver un stage ou une entreprise en alternance. On nous annonce des "contrats d'avenir" pour les jeunes sans formation. Il faudra voir comment ce nouveau dispositif permettra de les aider à obtenir une formation de qualité et débouchera sur un emploi durable.

Les moyens financiers de l'Etat qui, dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, venaient aider des projets concernant les jeunes et les habitants de certains quartiers de Portes, pourraient être supprimés. Les actions menées pour la réussite éducative, le décrochage scolaire, l'accompagnement à l'emploi, les sorties familiales, l'action pour la prévention de la délinquance seraient remises en cause. Ce désengagement de l'Etat ne pourra pas être compensé par la commune malgré notre bonne volonté.

Les habitants de notre commune et de nos quartiers ne peuvent pas être abandonnés seuls face à la crise qui nous frappe tous. Avec le maire, je suis donc intervenu afin de conserver ces crédits d'intérêt public. Restons solidaires, essayons de préparer un avenir aux nouvelles générations car la grande majorité d'entre eux veulent s'en sortir et réussir.

Ali Chaabi, conseiller municipal, membre du groupe
"Communistes, Républicains et Citoyens".
E-mail : groupecrc.portes@yahoo.fr

Faut-il avoir peur du gaz de schiste ?

Le gaz de schiste (shale gas) est confiné dans la roche où il s'est formé, à des profondeurs d'environ 3 000 mètres. Conséquences sur l'environnement ? Coût de l'énergie ? Évaluation des réserves ? Quel impact sur le climat, quel impact sur les ressources d'eau potable : Bien des questions se posent sur le gaz de schiste. Un dossier sensible, une exploitation qui présente des risques, plusieurs contaminations d'eaux souterraines dues à l'exploitation du gaz de schiste aux États-Unis ne font pas de doute. Extraction du gaz danger, il faut injecter de l'eau, du sable et des produits chimiques (lesquels ?) à forte pression pour faire éclater les roches, récupérer la matière et la faire remonter à la surface. Conséquences, l'extraction du gaz de schiste est une catastrophe environnementale. Le forage modifie les territoires. L'exploitation du gaz de schiste transforme de manière importante les territoires. Qu'advient-il du terrain après exploitation ? Il ne s'agit pas seulement d'évacuer les équipements de surface, mais aussi de décaper le sol de son revêtement pour remettre de la terre naturelle et permettre le retour de la culture ou de la végétation originelle. L'expérience américaine est encore trop fraîche pour savoir si cette restauration est systématiquement pratiquée. Il y a trop d'incertitudes dans l'état actuel. C'est ainsi que François Hollande a justifié le rejet de sept permis d'exploration de gaz de schiste lors de l'ouverture de la conférence environnementale, le 14 septembre dernier.

Raymond Rinaldi, Claude Campagne, Sandrine Augier-Colomb,
Hélène Granjon, Huguette Hély, Thierry Lecomte, Marie-France
Muhieddine, Claude Illy, membres du groupe Socialiste et Apparentés
Démocratie et Citoyenneté. E-mail : groupe.ps.apparentes@free.fr
Site : <http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr>

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

Désinformation et distinction

Le 21 septembre, Maurice Gorce président de l'association les Portes de l'emploi a été distingué de l'ordre national du mérite à l'initiative de Alain Euksuzian de Bourg-lès-Valence et fait chevalier pour son implication, son dévouement pendant de nombreuses années au sein de l'association. Nous lui adressons nos félicitations et le remercions de son engagement, de sa chaleur humaine et de tous les conseils qu'il a su dispenser aux nombreux demandeurs d'emploi.

Le 8 septembre, une réception a été organisée à l'initiative de Pierre Trapier, en l'honneur de Salah Hamouri, citoyen franco palestinien libéré après 7 années de prison en Israël. Les termes de l'invitation aux portoïses ont été dénoncés par le président du Conseil représentatif des institutions juives de France, signalant son manque d'objectivité et d'impartialité. Pierre Trapier a été accusé de désinformer ses administrés par des propos exagérés et mensongers. Cette pratique que nous dénonçons régulièrement vient d'être également confirmée par des personnalités extérieures à notre commune qui ne connaissent pas les habitudes de fonctionnement de nos élus communistes.

Soulignons que Salah Hamouri a reçu des mains de Pierre Trapier la médaille de la ville de Portes. Pour quelle reconnaissance, quel service, a-t-il apporté à la ville ?

Ne dévalorisez pas cette distinction M. le Maire !

Combien de portoïses méritant, à l'image de Maurice Gorce, seraient en droit de recevoir cette médaille oh combien honorifique.

Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot,
Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne. E-mail : groupe-opposition-portoise@laposte.net

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes.
Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

AIDES DE FIN D'ANNÉE 2012

Les membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale ont décidé d'accorder une aide de fin d'année aux familles en difficulté et aux personnes aux revenus modestes (sous conditions de ressources uniquement). Pour cela, il vous suffit de vous présenter au CCAS muni(e)s des pièces suivantes : livret de famille ou pièce d'identité, avis d'imposition 2011, ressources de tous les membres du foyer des 3 derniers mois, attestation de la Caisse d'Allocations Familiales, pour les personnes divorcées ou séparées, notification de décision et montant de la pension alimentaire, certificat de scolarité pour les enfants de + de 18 ans à charge, dernière quittance de loyer, relevé d'identité bancaire ou postal. **Cette démarche est à effectuer jusqu'au vendredi 9 novembre.**

MJC-CENTRE SOCIAL

NOVEMBRE

- **Bourse aux collectionneurs et Foire à la paperasse, dimanche 4**, salle G. Brassens.
- **Café citoyen**, "La santé dans l'assiette", manger équilibré et économique, **vendredi 9** à 20h à la MJC.
- **Soirée d'observation du ciel d'automne, mardi 20** à 20h30, "Les Pléiades" à Beaumont-lès-Valence. Inscription mardi 30 octobre et mardi 6 novembre.
- **Bourse aux jouets, dimanche 25** dès 9h, salle G. Brassens. 4€ la table. Inscription obligatoire le jeudi 8 et le mardi 4 à 18h30.
- **Soirée-spectacle**, organisée par le collectif "Sorties au féminin", **vendredi 30** dès 19h30, salle G. Brassens. Réservation obligatoire auprès de la MJC avant le mardi 27.

MJC-Centre social :
04 75 57 00 96.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Nouveaux horaires. Accueil sur rendez-vous et permanence : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 11h à 12h30, mardi de 13h30 à 17h30 et jeudi de 13h30 à 16h30. Animation : lundi, mardi, mercredi et jeudi sur inscription préalable de 8h45 à 9h45 et de 10h à 11h. Tél: 04 75 57 78 59.

REPAS DES ANCIENS

Le traditionnel repas annuel offert aux anciens de la commune, âgés de 70 ans et plus, ainsi qu'à leurs conjoints aura lieu **dimanche 25 novembre** à l'Espace Cristal, avenue Charles de Gaulle. Chaque personne concernée est invitée à déposer ou retourner en mairie le coupon réponse qui lui a été adressé par courrier. Les personnes nées en 1942 et non inscrites sur les listes électorales, sont invitées à se présenter à l'accueil de la mairie pour se faire connaître. Les inscriptions sont **ouvertes du jusqu'au 9 novembre**, à l'accueil de la mairie, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (04 75 57 95 00).

THÉS DANSANTS 2012-2013

Les thés dansants des associations en partenariat avec la municipalité, auront lieu de 14h à 19h à l'Espace Cristal avec l'orchestre Daniel Chevalier. Gratuit pour les portois, 5 € pour les extérieurs.

- **Mardi 20 novembre** : UGSP, Souvenir Français et Twirling Club LP.
- **Mardi 5 février** : Club Ambroise Croizat et USCP basket.
- **Mardi 12 mars** : FNACA et Pétanque cheminote portoise.

CLUB AMBROISE CROIZAT

NOVEMBRE

- **Reprise de la belote, vendredi 2**, à 16h30 au foyer.
 - **Belote, vendredi 16** à 16h30 au foyer.
 - **Anniversaires du 2^{ème} semestre, jeudi 22** à 14h, salle Brassens.
 - **Belote, vendredi 30**, à 16h30 au foyer.
- Renseignements :
P. Sapet, 04 75 57 30 69,
J. Paillet, 04 75 25 23 59,
M. Debeaux, 04 75 57 24 15

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Pôle emploi ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

AIDES MUNICIPALES

La municipalité de Portes-lès-Valence a décidé de reconduire pour l'année 2012/2013 les aides suivantes :

- aide aux séjours "camps ou colonies" allouée aux enfants portois. Le quotient familial doit être inférieur ou égal à "G".
- "Coup de Pouce" destiné aux étudiants portois (de la 1^{ère} à la 5^{ème} année post BAC) dont le quotient familial est inférieur ou égal à "E". Date limite de dépôt des dossiers : 31 octobre.
- aide aux séjours linguistiques organisés par le collège Jean Macé allouée aux familles portois dont le quotient familial est inférieur ou égal à "E".

Pour tout renseignement relatif aux modalités d'attribution, le bureau des affaires scolaires est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. (tél. 04 75 57 95 03).

MÉDIATHÈQUE

- **Concours de dessins, jusqu'au 4 décembre.** Concours de dessins de planches de BD, organisé par les médiathèques de Valence Agglo.
- **Exposition Wakfu,** du 23 octobre au 1^{er} décembre, dessins numériques de Takeshi Jonoo.
- **OCTOBRE**
- **Atelier multimédia, découverte de l'informatique, samedis 20 et 27** à 10h. Sur inscription.
- **Atelier de dessin de personnages Wakfu, mardi 30 et mercredi 31** à 10h, animé par Takeshi Jonoo. Sur inscription, 12-14 ans.

NOVEMBRE

- **Le samedi des petits, samedi 3** de 10h à 10h30. Moins de 7 ans.
 - **Ateliers de théâtre d'ombres, mardi 6 et mercredi 7,** avec Choi Juhyun. Sur inscription, 8-12 ans.
 - **Ateliers de navigation internet, samedis 17 et 24** de 10h à 10h30. Sur inscription.
 - **Battle BD, mardi 27** à 18h30. Jeu sur la bande dessinée en équipe : questions, blindtest... sur les comics, BD et mangas.
- Médiathèque de Portes-lès-Valence : 04 75 57 40 65.**

GRAND REPAS SOLIDAIRE

Le CCAS de Portes-lès-Valence organise un grand repas solidaire le **samedi 22 décembre** à la salle Georges Brassens. Au programme : repas et animations, mais surtout convivialité et bonne humeur ! Pour les réservations, merci de vous adresser au CCAS (RDC mairie les lundi et vendredi de 13h30 à 16h30 et les mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30) à **compter du lundi 12 novembre jusqu'au vendredi 7 décembre** au plus tard. Places limitées. Tarifs : gratuité de 0 à 16 ans. De 10 à 25 € par personne en fonction des ressources (présenter votre dernier avis d'imposition).

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Mathias Bal,
Loubna Bouarab

Mariages :

Jacques Attoub
et Amélie Lantheaume,
Eric Cayol
et Monique Frey

Décès :

Roger Pellerin,
Marguerite Barrot née Rolland

PACS

La municipalité accueille les cérémonies de signature du PACS en mairie. Pour tous renseignements, merci de contacter le service "population" au 04 75 57 95 01 ou au 04 75 57 95 02

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



Dans la ville

30 ANS de la Compagnie TRANSE EXPRESS

déambulation - spectacle gratuit



Samedi 20 octobre
PORTES-LÈS-VALENCE
20h30 au centre-ville



Crédit Mutuel
la banque à qui parler



Rhône-Alpes

Valence AGGLO
BUD RHÔNE-ALPES



S-AUDIO

